

N° 3 - 30 / 2005 : **BUDGET PRIMITIF 2005 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS**

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

Le budget primitif 2005 s'équilibre en dépenses et en recettes à :

	3 365 080 €
Fonctionnement :	3 047 290 €
Investissement :	317 790 €

PUBLIE LE

25 AVR. 2005

La section de fonctionnement est financée par :

- La vente des prestations de services pour 560 000 €
- Le versement transport pour 2 470 000 €
- Les recettes diverses pour 17 290 €

Elle prend en compte les différentes dépenses nécessaires à l'activité du service, les charges de personnel, les intérêts de la dette et les dotations aux amortissements ainsi que les prestations concernant le transport des personnes à mobilité réduite.

La section d'investissement comprend notamment les dépenses relatives à :

- le remboursement en capital des emprunts pour 55 000 €
- la reprise des subventions d'équipement pour 5 290 €
- l'acquisition d'un véhicule TPMR pour 130 000 €
- la mise aux normes de 4 bus pour 35 000 €
- la réparation du bus info pour 50 000 €
- le changement des brosses de l'aire de lavage pour 20 000 €
- divers matériels et logiciels pour 22 500 €

L'équilibre de cette section est assuré par les amortissements et une enveloppe d'emprunts de 55 100 €.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote et arrête le budget primitif 2005 en dépenses et en recettes à :

	3 365 080 €
soit pour la section de Fonctionnement	3 047 290 €
soit pour la section d'Investissement	317 790 €

REÇU LE

22 AVR. 2005

PREFECTURE DU TARN



Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS